

# COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 7 JUIN 2008

L'A.G. a eu lieu samedi 7 juin à 10 heures, au foyer de l'internat à coté de la salle HEINRICH (Bât. E).

Le président Jack COLIN ouvre la séance et remercie l'assemblée pour sa participation, présente les excuses des absents et les encouragements reçus, donne la parole à M. Daniel REXER, Proviseur, qui nous souhaite la bienvenue, et nous exprime sa satisfaction d'être parmi nous.

Le RAPPORT MORAL est présenté par le secrétaire général Jean-Charles REEB. C'est le bilan des activités du comité, des décisions prises et de leurs applications.

Le RAPPORT FINANCIER est présenté par le trésorier Gilbert CHRISTIAN, vérifié par les réviseurs aux comptes Claude DEBS et Jean-Marie LUDWIG, il fait ressortir une saine gestion de nos finances.

Les décharges au comité et au trésorier sont approuvées à l'unanimité.

L'A.G. ratifie à l'unanimité l'admission des nouveaux membres, principalement les sortants des sections T.S. 2<sup>ème</sup> année et quelques anciens intéressés par notre service placement. Elle ratifie dans les mêmes conditions la radiation des membres qui ne cotisent plus.

Le taux de base de la cotisation pour l'année 2009 est maintenu à 16 euros.

**Nouveau :** Les membres cooptés sont dispensés des droits d'inscription.

Le tiers sortant composé de Christophe BRIGNON, Jean-Pierre HUSSER, Jean-Paul ROLLER et Jean-Marie ZUGMEYER. est réélu à l'unanimité.



**De gauche à droite :**

- H. BITZ, Président AFDET-Alsace ;
- G. CHRISTIAN, Trésorier ;
- J.-C. REEB, Secrétaire Général ;
- J. COLIN, Président ;
- D. REXER, Provisur.

Lors du débat, il est question de l'avenir de l'Enseignement Technique et notamment du BAC professionnel en trois ans. Les interventions d'Hervé BITZ, Président de l'AFDET-Alsace et de Jean-Charles LAMBERT, Inspecteur de L'Education Nationale nous ont éclairés sur ce point.

La partie administrative terminée, le maillot de la SOTEC réalisé à l'occasion de son 80<sup>ème</sup> anniversaire est remis à tous les participants de l'A.G. qui sont ensuite invités à partager le verre de l'amitié.